



Mesdames, Messieurs,

Comme vous l'avez certainement constaté, les travaux de rénovation du pré commun ont débuté.

La 1ère phase de l'opération consiste à la préparation du sol destiné côté Est à recevoir le terrain multisports et côté Ouest l'aire de jeux pour les enfants.

Certains arbres ont dû être abattus, soit parce qu'ils étaient en mauvais état sanitaire, soit parce qu'ils déformaient trop le sol.

Il subsiste aujourd'hui le grand cèdre à côté du chapiteau (voir photo) pour lequel nous sollicitons votre avis : **devons-nous l'abattre ou le conserver ?**

A la vue des événements climatiques récurrents et violents, le risque de chute ne peut être écarté.

Mais il est toujours regrettable de procéder à la destruction d'un bel arbre.

Nous souhaiterions donc recueillir votre sentiment sur ce sujet avant de prendre une décision.



Le Maire

Jean CAZES

Merci de rayer la mention inutile et de déposer votre réponse dans la boîte aux lettres de la mairie, la remettre à un conseiller ou répondre par mail à l'adresse : secretariat@arbas.fr avant le 24 décembre 2022.

Je souhaite conserver l'arbre

Je suis favorable à l'abattage de l'arbre

Nom, Prénom, Signature